



## Fiche-action D1 : Diagnostic déchets

# Réaliser un diagnostic déchets

### Objectifs :

- **Réaliser un état des lieux** du poste "déchets" dans l'entreprise (quantités de déchets produits, coûts, qualité du suivi, respect de la législation, qualité du tri, etc.),
- **Proposer des alternatives** conduisant à un respect de la réglementation, à une réduction de la quantité et/ou de la nocivité des déchets produits et à une optimisation de la gestion des déchets restants.

### Intérêt :

Grâce à ce diagnostic, le chef d'entreprise (et/ou le responsable environnement) connaîtra précisément son mode de gestion des déchets, son potentiel d'amélioration et les actions à mettre en place.

## Les étapes

### 1. Choisir le type de diagnostic à réaliser

Il peut s'agir :

- d'une étude destinée à réaliser **l'état des lieux** et à déterminer les **principales pistes d'amélioration** ;

Le porteur de projet propose plusieurs alternatives pour réaliser ce diagnostic.

L'entreprise peut :

- réaliser elle-même ce diagnostic,
- ou faire appel à un "expert" extérieur.

*Dans le cadre du projet Life-SMIGIN, nous avons rencontré toutes les entreprises participant au projet. Un pré-diagnostic rapide a été réalisé pour chacune d'entre elles, un rapport individuel leur a été remis. La méthode utilisée est accessible [dans les outils](#).*

***Remarque :** Une méthode d'évaluation "Do it yourself" est également proposée par les [Conseillers en Environnement de l'Union Wallonne des Entreprises](#).*

- d'un **diagnostic complet et poussé** réalisé par un bureau d'études spécialisé, pouvant aller jusqu'à une étude des flux de matières entrants et sortants

### 2. Réaliser le diagnostic

#### **a) Collecter les données**

Afin de connaître précisément le fonctionnement de l'entreprise, une voire plusieurs **visites** sont indispensables. Cela est d'autant plus nécessaire si le diagnostic est réalisé par un organisme extérieur.

Bon nombre d'informations importantes figurent également sur les **factures** des différents prestataires.

Ces informations répondent à des questions telles que :

- Quels sont les types de déchets produits ? Sont-ils triés ?
- Quels sont les filières d'évacuation mises en place ?
- Y-a-t-il un suivi des coûts, des quantités ?
- La législation est-elle respectée ?
- Une procédure de tri a-t-elle été mise en place ?
- Le personnel respecte-t-il les procédures établies ?
- Le personnel est-il sensibilisé au tri ?
- Des mesures de prévention ont-elles été mises en place ?
- etc.

Remarque: la **confidentialité** des informations récoltées devra être assurée dans le cas où un organisme extérieur réalise ce travail.

#### **b) Etudier les données et rédiger le rapport**

Sur base des données récoltées, le chargé de mission:

- réalise un **état des lieux** clair de l'entreprise (types et quantités de déchets produits, coûts, qualité du suivi, respect de la législation, qualité du tri, etc.) ;

- propose des **pistes d'amélioration concrètes**.

Le rapport peut aussi contenir des renseignements utiles comme la législation "vulgarisée", des contacts et personnes ressources,...

### 3. Présenter le diagnostic à l'entreprise

Idéalement, le chargé de mission présente le diagnostic au service en charge de l'environnement **et**, si possible, au chef d'entreprise afin de favoriser la prise de décisions. Lors de la présentation, le chargé de mission :

- met l'accent sur les **points forts et points faibles** de l'entreprise ;
- explicite clairement les **recommandations** en insistant sur les plus importantes ;
- développe les **avantages** pour l'entreprise de mettre en place les changements préconisés ;
- insiste sur l'importance du respect de la **législation**.

### 4. Assurer un suivi

Le suivi permet d'aider l'entreprise à surmonter les éventuelles difficultés rencontrées lorsqu'elle met en place des actions.

## Facteurs de réussite

- Volonté de l'entreprise à s'améliorer
- Accessibilité à un **maximum d'information** (durant les visites et via les factures). Les informations pertinentes sont souvent éparpillées dans l'entreprise (service comptabilité pour les factures, service environnement et/ou maintenance et/ou atelier... pour les données techniques et organisationnelles, etc.). Pour les récolter, le chargé de mission parle à un maximum de personnes susceptibles d'apporter des informations de terrain.
- Présentation du diagnostic au service environnement de l'entreprise **ET** au responsable d'entreprise car c'est ce dernier qui prendra la décision de mener des actions concrètes. Le sensibiliser directement permet un meilleur suivi du diagnostic.

## Obstacles

Manque de temps/de volonté/de ressources : si c'est le cas, l'accès aux informations sera plus difficile, la qualité du diagnostic s'en ressentira et les chances de voir des actions concrètes se mettre en place seront compromises.

**Outil 1** | *Exemple de diagnostic individuel*

**Outil 2** | *Méthode d'évaluation pour la réalisation d'un diagnostic individuel*